cité osque dont le *kardo* est la rue de Stabies. Les Étrusques peuvent avoir été les fondateurs du petit camp. Si l'on accepte ce schéma, on observe que le temple dorique est en dehors de la cité primitive. A quelle divinité était-il dédié? M. Piganiol, utilisant une des inscriptions dites *cituns*, montre la fragilité des hypothèses qui l'attribuent à Minerve et incline à y reconnaître l'Aphrodision.

Accessoirement, M. Piganiol étudie la peinture de Pompéi qui représente Hercule enfant et les serpents : le type de cet Hercule est celui d'une statuette qu'on a interprétée à tort comme figurant un danseur nègre; la peinture a utilisé le type statuaire, qui peut lui-même dériver d'une peinture plus ancienne.

M. A. Meillet remercie M. Piganiol de sa communication, qui pose avec une rigueur nouvelle le problème pompéien; en particulier, si son hypothèse topographique était vérifiée, elle aurait l'avantage d'expliquer à la fois l'aspect actuel des ruines et l'histoire de la ville antique.

II. — M. A. Dain étudie les modes de *transcription des mots latins en grec dans les « gloses nomiques »*. Les gloses nomiques, qui datent très probablement, dans l'ensemble, de l'époque de Justinien, se présentent sous la forme de lexiques alphabétiques, transcrivant et expliquant en grec des termes techniques du droit romain. M. P. Noailles, qui les étudie et les réunit depuis plusieurs années, en prépare une édition avec la collaboration de M. A. Dain.

Un premier mode de transcription est purement graphique, une lettre grecque remplaçant la lettre latine équivalente (ex. *ratam rem*, ῥάταμ ῥέμ.; *dilatoriae*, διλατορίαις); certaines erreurs, notamment en ce qui concerne la lettre *h*, sont dues à ce que les deux alphabets ne sont pas exactement équivalents. Un deuxième mode est purement phonétique et marque parfois un effort pour rendre le mieux possible les sons entendus (ex. *absit*, ἀυσήθ; *haustum*, ἀδούστουμ; *iudices*, ἡ οὐδίτσαις). Enfin les mots latins sont souvent pourvus de terminaisons proprement grecques (ex. *novo*, νοβατεύω; *gerere*, γεριτεύειν).

Quelques observations sont présentées par M. Meillet, qui estime qu'il ne faut pas sous-estimer la valeur de certaines transcriptions, dont la gaucherie n'est qu'apparente; elles trahissent un effort souvent ingénieux pour rendre des sons difficiles ou ambigus.

II.

SÉANCE DU 11 MAI 1929.

M. Meillet, président, actuellement en mission, s'est excusé par avance de ne pouvoir assister aux deux prochaines séances. La séance est présidée par M. H. Bernès, vice-président.

Membres présents. — MM. D. Barbelenet, A. Bazouin, H. Bernès,

M^me^ A. Biancani, MM. J. M. Bordenave, J. Carcopino, P. Collinet, L.-A. Constans, P. Crouzet, A. Dain, M^lle^ Y. Desdouits, MM. R. Durand, A. Ernout, M^lles^ J. Ernst, R. Fournier, A. Guillemin, MM. H. Hierche, R. Hubert, H. Jeanmaire, E. Jolivet, H. Lebègue, M^lle^ I. Lot, MM. J. Marouzeau, G. Mauger, J. M. Meunier, M. G. Nicolau, P. Noailles, A. Oltramare, P. Perrochat, M^lle^ H. Petré, MM. A. Piganiol, D. M. Pippidi, Ch. Samaran, M^lle^ A. Tachauer, MM. H. Yvon, J. Zeiller.

Communication du Bureau.

M. H. Bernès et M. J. Marouzeau souhaitent la bienvenue à M. A. Oltramare, professeur à l'Université de Genève, qui est venu tout exprès de Genève pour présenter une communication à cette séance. Ils le remercient d'être de ceux qui se montrent dans son pays les plus empressés à assurer la liaison avec la science française.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. André Oltramare étudie le problème de *l'attribution de la Ciris à Virgile*. Il rappelle que, depuis plus de vingt ans, le grand débat philologique provoqué par les publications de Skutsch s'est apaisé; le problème de la *Ciris* peut être maintenant étudié sans passion; il devrait être résolu avant la célébration du 2^e^ millénaire virgilien.

Passant en revue les diverses hypothèses qui ont été présentées, M. Oltramare élimine successivement celle qui considère la *Ciris* comme l'œuvre d'un faussaire et celle qui l'attribue à un imitateur de Virgile. Les caractères de cet opuscule, où l'imitation de Catulle et de Lucrèce est partout visible, permettent de le dater de l'époque qui précède immédiatement la rédaction des *Bucoliques*.

Après avoir écarté également l'attribution de la *Ciris* à Gallus, M. Oltramare précise, d'après les renseignements fournis par le texte, que Virgile dut composer cet epyllion aux environs de l'an 44 av. J. C. Le poème ne fut pas publié du vivant de l'auteur; celui-ci utilise largement cet essai au cours de la rédaction de ses grandes œuvres; c'est là ce qui explique la présence dans la *Ciris* d'une centaine de vers identiques ou analogues à des vers des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Énéide*. Le plus grand nombre de ces coïncidences se trouve dans les premiers ouvrages de Virgile; à mesure que le poète avança en âge les réminiscences de sa composition juvénile devinrent plus rares.

M. Oltramare examine ensuite les passages qui ont servi surtout à étayer la thèse opposée, en particulier la poursuite de la ciris par l'aigle marin dans les *Géorgiques* et la première partie de la 8^e^ *Bucolique*; il conclut à l'antériorité de la *Ciris* sur les *Églogues*.

En terminant, M. Oltramare sollicite les observations des virgilianisants, qui ne peuvent manquer de réagir à l'énoncé d'une thèse catégorique dans une controverse aussi complexe.

M. J. Carcopino dit qu'il croirait décevoir M. Oltramare, dont l'appel à la contradiction a été si pressant, s'il ne se décidait à lui présenter quelques observations. Il tient à assurer M. Oltramare que son travail gardera une grande valeur, quel que soit le sort réservé à ses conclusions; car, sans faire tort à ses devanciers, on peut bien constater que l'enquête sur la *Ciris* n'a jamais été menée avec plus d'érudition et de goût. Mais puisque ce sont les thèses sans consistance qui se passent de résistance, M. Carcopino ne peut se dispenser d'opposer à celle de M. Oltramare les objections suivantes :

1° La statistique des emprunts dressée par M. Oltramare révèle une progression qui est au rebours de la chronologie de l'œuvre de Virgile. La constatation est impressionnante. Pour qu'elle pût entraîner la conviction, il faudrait que l'œuvre de Virgile n'eût appartenu qu'à un seul genre et que, par son sujet, l'auteur de la *Ciris* n'eût pas été amené à regarder plus du côté des *Églogues* que de celui de l'*Énéide*.

2° On conçoit très bien qu'à des années de distance un auteur se copie lui-même. Notre Molière aussi a pris son bien où il le trouvait. Mais nous n'avons pas les farces où il a puisé les développements des comédies que nous avons. Comment Virgile aurait-il pu, sans s'exposer au ridicule, plagier sa *Ciris*, s'il l'avait publiée?

3° Il est étrange, à propos du vers commun à la *Ciris* et à la 4e églogue :

Cara deum suboles, magnum Iouis incrementum,

que Virgile l'ait repris d'un poème où il ne signifie pas grand'chose et fait contradiction, pour le transférer dans un autre où, quelle qu'en soit notre interprétation, nous le sentons chargé de sens.

4° Le même vers a été expliqué par Festus, donc par Verrius Flaccus (maître de C. et de L. César dans les dernières années du 1er siècle av. J.-C.); or, il est cité comme étant de Virgile sans spécification d'œuvre, sans indication de redoublement. Comment, dans la thèse de M. Oltramare, expliquer ce silence? Et comment expliquer celui de Verrius qui, connaissant une *Ciris* de Virgile, ne nous signale, contrairement à sa méthode habituelle, aucune des répétitions notées entre la *Ciris* que nous avons et l'œuvre indiscutable du poète.

M. Oltramare répond que : 1° La statistique « descendante » garde à son avis toute sa force probante puisque la *Ciris* était un epyllion, et que dans l'*epos* de l'*Énéide* il y a maints passages marqués d'alexandrinisme.

2° La publication de la *Ciris* doit être tenue pour posthume.

3° Le vrai sens du vers de la 4e églogue nous échappe.

4° Le silence de Verrius n'est pas plus difficile à expliquer que celui de Macrobe, qui pourtant a connu la *Ciris* que nous possédons.

II. — M. J. Zeiller présente une communication sur *les origines du mot « Romania »*. Des textes connus depuis un certain temps, mais insuffisamment utilisés, ont permis d'établir que l'usage en était notablement plus ancien que le début du v^e^ siècle, où l'on a longtemps cru en avoir la première attestation dans Paul Orose. Mais ce qu'il convient surtout de souligner, c'est qu'il apparaît d'abord, à une exception près, dans les provinces les plus éloignées du centre de l'Empire et les plus exposées au péril barbare. Les premiers emplois du mot l'opposent à la *Gothia* ou aux autres *barbariae* qui enserraient l'Empire ou s'y infiltraient dès le IV^e^ siècle. Il est comme une protestation de la *romanité* devant la barbarie.

M. H. Bernès remercie M. Zeiller de sa communication qui éclaire heureusement l'origine d'une des notions les plus importantes et les plus complexes de notre histoire occidentale.

III.

SÉANCE DU 8 JUIN 1929.

Président : M. H. Bernès.

Membres présents. — MM. D. Barbelenet, A. Bazouin, H. Bernès, M^me^ A. Biancani, MM. H. Bléry, A. Dain, M^lles^ L. Darnis, Y. Desdouits, MM. R. Durand, R. Eisler, A. Ernout, M^lle^ J. Ernst, M. E. Faral, M^lles^ R. Fournier, A. Freté, MM. M. Gautreau, G. Gougenheim, M^lle^ A. Guillemin, MM. H. Hierche, E. Jolivet, R. Jolivet, P. de Labriolle, H. Lebègue, M^lle^ I. Lot, MM. J. Marouzeau, G. Mauger, L. Mertz, J. M. Meunier, M^lles^ F. Nitti, L. Nitti, M. P. Perrochat, M^lle^ H. Petré, MM. L. Pichard, A. Piganiol, J. Safarewicz, Ch. Samaran, M^lles^ A. Tachauer, M. A. Verrier, M. H. Yvon.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. Ernout esquisse brièvement l'histoire des deux mots latins *īlicō īlicet*. Il montre qu'à l'origine les deux mots étaient nettement différenciés dans l'emploi, comme ils différaient par l'étymologie. Mais peu à peu ils tombent l'un et l'autre en désuétude; *īlicet* succombe le premier, *īlicō* encore assez vivant à l'époque républicaine disparaît entièrement de la langue impériale. A mesure que les deux mots sortent de l'usage, ils tendent à se confondre, et c'est ainsi que Virgile reprend au vocabulaire archaïque *īlicet*, dont il use cinq fois dans l'*Énéide*, mais avec le sens de *īlicō*. Tentative de résurrection vaine du reste, puisque, sauf Stace dans un passage imité de Virgile, aucun poète postérieur à Virgile n'a repris le mot.

Répondant à des observations de MM. L. Mertz et J.-M. Meunier, M. Ernout revient sur divers points de sa communication pour la compléter, particulièrement en ce qui concerne l'étymologie; il indique que le texte en sera publié incessamment dans les Mélanges P. Thomas.